

Made by Bee's France – Fabien Horel

Apiculture & Service Anti-Nuisible – Entreprise déclarée

❖ 1. Présentation de l'entreprise

Made by Bee's France est une entreprise immatriculée, dirigée par Fabien Horel, spécialisée dans :

L'élevage apicole : reines Buckfast & Ligustica, essaims, MiniPlus, sélection génétique

La lutte anti-nuisibles : dératisation, désinsectisation, désinfection (cafards, punaises, frelons, guêpes, rongeurs...)

❖ 2. Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent toutes les ventes, prestations, commandes et interventions réalisées par Made by Bee's France, en présentiel ou à distance.

En validant une commande ou une intervention, le client reconnaît avoir lu et accepté sans réserve ces conditions.

❖ 3. Commandes & Paiements

Toute commande validée (devis signé, acompte versé, confirmation par message/mail ou paiement total) est considérée comme ferme et définitive.

Aucun engagement ne peut être annulé unilatéralement par le client sans accord écrit de Made by Bee's France.

❖ 4. Politique de remboursement générale

Aucun remboursement ne sera accordé une fois la commande validée, sauf cas exceptionnel validé par l'entreprise.

Dans le cas d'une prestation de service anti-nuisible ou d'une vente apicole classique (hors vivant), un avoir peut être proposé si la prestation est annulée 48h avant.

❖ 5. Cas particulier : Produits vivants (reines, essaims, colonies)

Les reines, essaims, MiniPlus, colonies sont :

Des produits vivants et périssables

Élevés sur commande

Spécifiques à chaque client (souche, lignée, période, fécondation)

✓ Validité de la commande :

Une commande de produit vivant reste valable jusqu'à la fin de la saison suivante si le client est dans l'impossibilité de la récupérer.

✗ Aucun remboursement :

Ces produits ne sont ni remboursés, ni échangés, car :

Ils sont déclarés à l'URSSAF dès validation : des charges sociales sont immédiatement engagées

Un remboursement entraînerait une double perte : financière + production vivante engagée (temps, soins, nourrissage)

📖 Base légale :

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux :

Produits vivants

Produits périssables

Produits personnalisés ou faits sur commande

❖ 6. Prestations de service anti-nuisibles

Chaque intervention (sur devis, message ou appel) déclenche :

Une organisation logistique

Une préparation de matériel et produits professionnels

Un blocage de créneau horaire

⊗ En cas d'annulation à moins de 24h :

Un déplacement facturé ou une retenue de l'acompte sera appliqué

Aucun remboursement complet ne sera effectué sauf accord exceptionnel

✓ Garantie :

Les prestations bénéficient d'une garantie de résultat ou de suivi, précisée lors de l'intervention selon le type de nuisible

⚡ 7. Litiges

En cas de désaccord, un règlement amiable est privilégié.

À défaut, toute procédure relèvera de la compétence du tribunal d'Amiens, juridiction du siège de l'entreprise.

📞 Coordonnées

Fabien Horel – Made by Bee's France

🔪 Apiculteur & Technicien Hygiéniste

📞 06 67 53 65 21

✉️ madebybeespro@gmail.com

🌐 www.madebybeesfrance.com

FR Entreprise française déclarée